

# Direction Générale des Finances Publiques

## API Management - Guide Pratique Partenaire

### Historique des versions

Motif	Version	Date
Création du document	v1.0	15/10/2019
Ajout des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Statuts de la souscription</li><li>• Précisions sur les erreurs liées à France Connect</li><li>• Précisions sur les scopes</li></ul>	v1.1	20/12/2019
Ajout des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Exemple de génération du jeton DGFIP avec des scopes</li><li>• Ajout du chapitre sur le support</li></ul>	v1.2	21/02/2020



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## SOMMAIRE

1. Introduction.....	4
2. Cinématique générale.....	5
3. Enrôlement.....	6
4. Souscription à une API.....	7
4.1. Accès au store de la DGFIP.....	8
4.2. Consultation de l'API.....	9
4.3. Souscription à l'API.....	12
4.4. Accès à l'environnement de test de l'API.....	12
4.5. Validation de la convention.....	13
4.6. Accès à l'environnement de production de l'API.....	13
4.7. Statuts de la souscription.....	13
4.8. Scopes.....	13
5. Accès aux API.....	14
5.1. Points d'accès.....	14
5.2. Génération des jetons d'authentification.....	15
5.3. Accès hors France Connect.....	16
5.4. Accès France Connect.....	17
5.5. Trames des échanges.....	18
a) Génération du jeton d'authentification.....	18
b) Appel à l'API.....	19
5.6. Gestion des quotas.....	21
6. Gestion des erreurs.....	24
6.1. Format des erreurs.....	24
6.2. Tableau des erreurs.....	24
7. Support.....	26

## Index des illustrations

Illustration 1: Cycle de vie d'une API dans l'APIM.....	5
Illustration 2: Processus d'enrôlement.....	6
Illustration 3: Processus de souscription.....	7
Illustration 4: Schéma illustrant les différents points d'accès à une API.....	14
Illustration 5: Génération des clefs sur le Store.....	15
Illustration 6: Récupération des clefs sur le store.....	15
Illustration 7: Cinématique des appels RIE et Internet hors France Connect.....	16
Illustration 8: Diagramme de séquences de l'accès à une API en mode hors France Connect.....	16
Illustration 9: Cinématique des appels en mode France Connect.....	17
Illustration 10: Diagramme de séquences de l'accès à une API en mode France Connect.....	17
Illustration 11: Endpoints de l'API sur le Store.....	20
Illustration 12: URL des ressources / Swagger.....	20
Illustration 13: Quotas - Cas nominal.....	21
Illustration 14: Quotas - Cas de dépassement du quota spécifique.....	22
Illustration 15: Quotas - Cas de dépassement du quota global.....	23

## 1. Introduction

L'API Management de la DGFIP constitue **l'unique point d'entrée** des partenaires de la DGFIP pour accéder à ses API.

L'accès à une API nécessite au préalable une demande de souscription par le partenaire, et sa validation par la DGFIP.

Cette phase de souscription s'articule autour des 3 grandes étapes suivantes :

<b>Contractualisation</b>	Mise en œuvre de la convention de service entre le fournisseur de la donnée (DGFIP) et le client de la donnée (partenaire)
<b>Enrôlement</b>	Création d'un compte partenaire qui permettra à ce dernier d'accéder au Store <sup>1</sup> de la DGFIP
<b>Souscription</b>	Abonnement technique à une API : lorsqu'une demande de souscription est validée, le client dispose des éléments d'information lui permettant d'accéder à l'API

Par ailleurs, chaque API sera accessible au travers de 2 environnements :

- Environnement de tests (ou bac à sable) : accès à des données de tests ;
- Environnement de production : accès à des données de production.

Le présent guide a pour objectif de décrire les processus suivants de l'API Management DGFIP :

- Enrôlement
- Souscription à une API
- Accès à une API

---

1 Portail d'accès au catalogue des API de la DGFIP

## 2. Cinématique générale

Le schéma suivant présente le cycle de vie d'une API dans le dispositif d'API Management de la DGFIP :

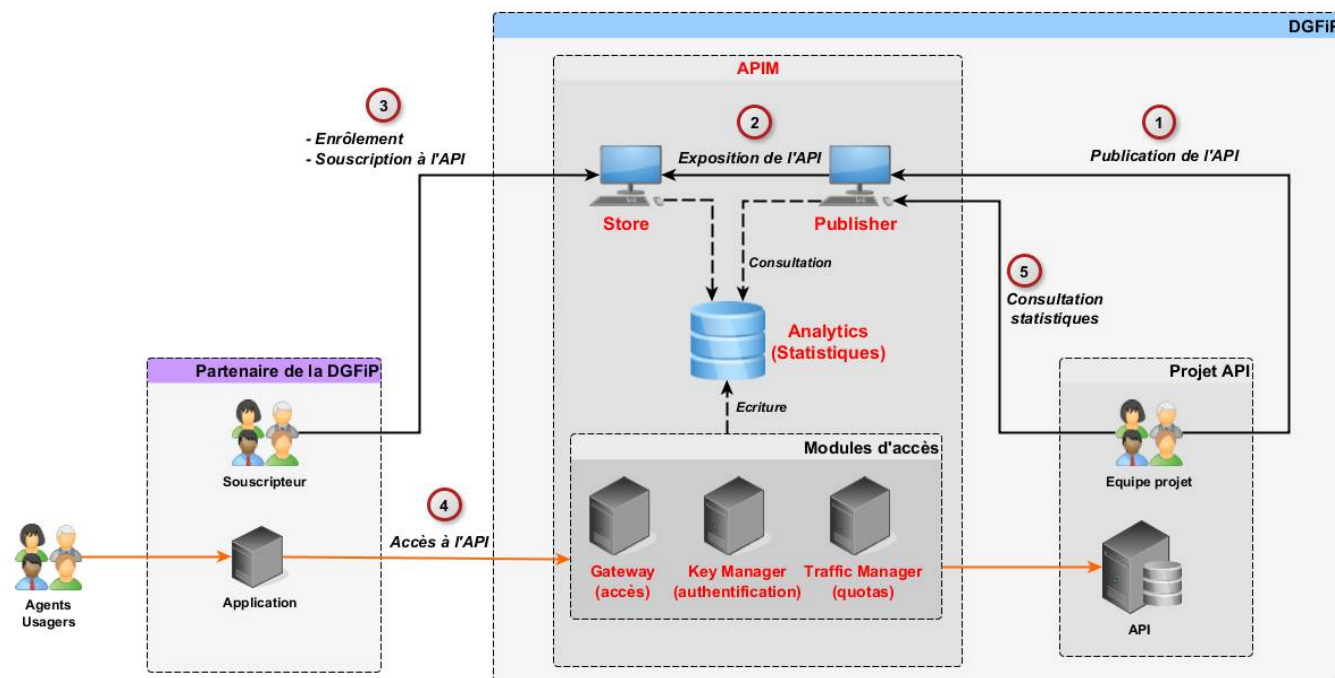


Illustration 1: Cycle de vie d'une API dans l'APIM

1. L'API est publiée par la **DGFIP** (définition fonctionnelle et technique de l'API et documentation associée).
2. L'API est exposée sur le Store de la DGFIP (portail d'accès au catalogue des API de la DGFIP).
3. Après création d'un compte utilisateur par la **DGFIP** (enrôlement), le **partenaire** accède au Store. Il consulte le catalogue des API de la DGFIP et le détail de l'API. Le partenaire demande à souscrire à l'API.
4. Après validation de la demande de souscription, l'API est ouverte au partenaire : environnement de test puis environnement de production.

L'accès à l'API s'effectue en appelant l'API (url https) et en transmettant un jeton d'authentification.

Différents contrôles sont opérés par l'API Management en termes d'authentification et de quotas d'appels.

### 3. Enrôlement

Le processus d'enrôlement vise à créer un compte utilisateur pour le partenaire, qui lui permettra d'accéder au Store de la DGFIP.

Le schéma suivant présente les différentes étapes de l'enrôlement d'un partenaire :

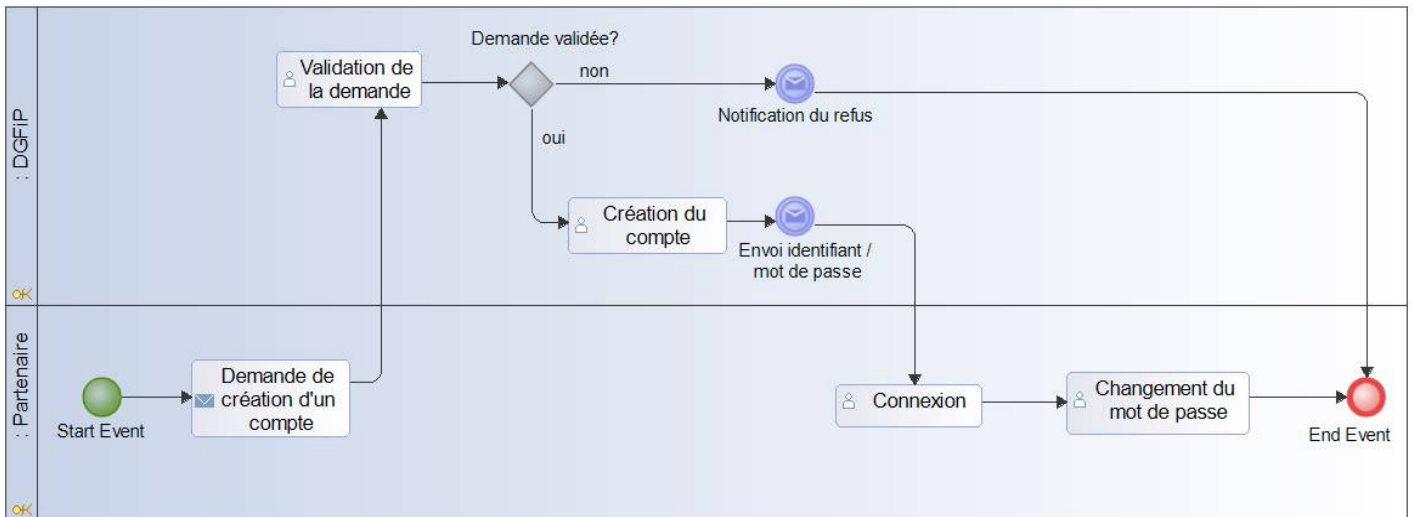


Illustration 2: Processus d'enrôlement

1. Le **partenaire** souhaite s'inscrire sur le Store de la DGFIP.
2. Le **partenaire** envoie une demande à la DGFIP sur l'adresse [bureau.capusagers-apimanagement@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:bureau.capusagers-apimanagement@dgfip.finances.gouv.fr), en justifiant son besoin.
3. La **DGFIP** valide la demande.
4. Si la demande est validée, la **DGFIP** crée un compte partenaire et génère un couple « identifiant/mot de passe ».
5. Le couple « identifiant/mot de passe » est adressé au **partenaire**.
6. Le **partenaire** effectue une première connexion au Store.
7. Le **partenaire** peut mettre à jour son mot de passe.
8. Le **partenaire** accède au catalogue des API.

## 4. Souscription à une API

Une demande de souscription à une API est un préalable à son accès. Cette demande s'effectue au travers du Store de la DGFIP.

Le schéma suivant présente les différentes étapes de la souscription à une API par un partenaire :

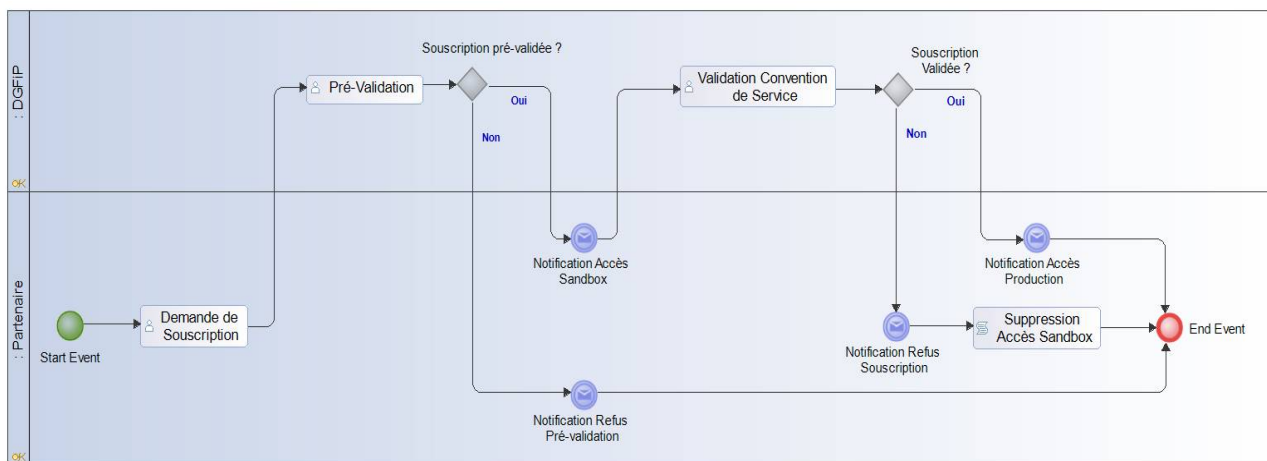


Illustration 3: Processus de souscription

1. Le **partenaire** se connecte sur le Store (<https://api.impots.gouv.fr>).
2. Le **partenaire** sélectionne l'API à laquelle il souhaite souscrire.
3. Le **partenaire** effectue une demande de souscription à l'API.
4. La **DGFIP** effectue une pré-validation de la souscription en s'assurant du bien-fondé de la demande (cette étape ayant été en grande partie instruite dans le cadre de la procédure d'enrôlement).
5. Si la demande est pré-validée par la **DGFIP**, l'environnement de tests (ou bac à sable) de l'API est ouvert au partenaire et une notification lui est envoyée pour l'en informer.
6. Lorsque la convention de service est validée par les 2 parties, l'environnement de production de l'API est ouvert au partenaire et une notification lui est transmise pour l'en informer.

Les chapitres ci-après illustrent une demande de souscription à une API au travers du Store de la DGFIP (en mode « pas-à-pas »). L'API prise en exemple est l'API Impôts Particulier (API exposant des données fiscales).



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## 4.1. Accès au store de la DGFIP

Après s'être authentifié sur le store de la DGFIP, le partenaire accède à la page d'accueil du Store (catalogue des API de la DGFIP).



Page d'authentification du store DGFIP

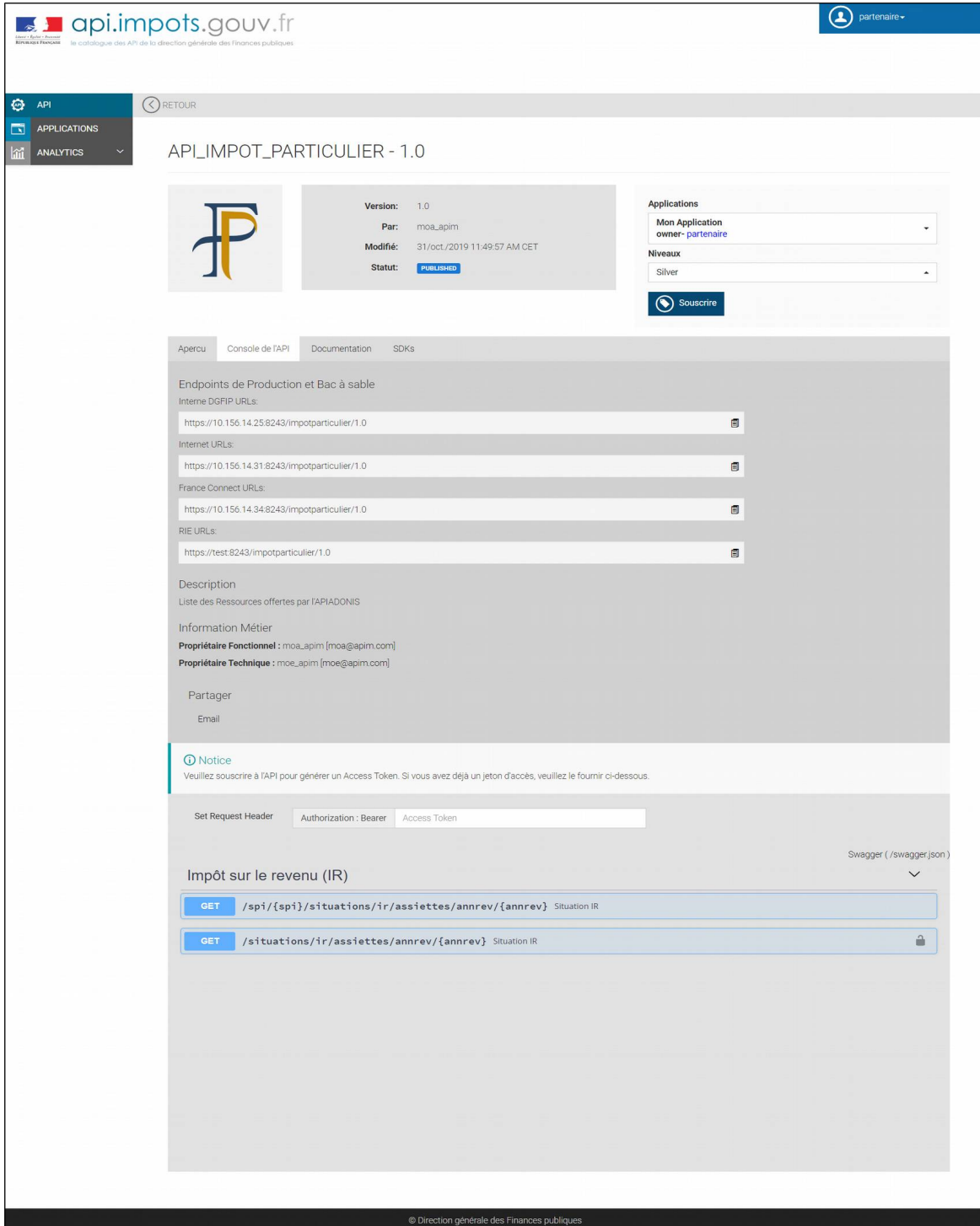


Page d'accueil du store DGFIP (catalogue des API)



## 4.2. Consultation de l'API

Le partenaire sélectionne l'API et accède ainsi à l'ensemble de sa documentation.



The screenshot displays the 'api.impots.gouv.fr' website. The header includes the logo and the text 'le catalogue des API de la direction générale des Finances publiques'. A user profile 'partenaire' is visible in the top right. The main content area is titled 'API\_IMPOT\_PARTICULIER - 1.0' and features a logo, version information (1.0), author (moa\_apim), modification date (31/oct/2019 11:49:57 AM CET), and status (PUBLISHED). A sidebar on the right shows 'Applications' with 'Mon Application owner- partenaire' selected and a 'Souscrire' button. Below this, there are tabs for 'Aperçu', 'Console de l'API', 'Documentation', and 'SDKs'. The 'Documentation' tab is active, showing 'Endpoints de Production et Bac à sable' with various URLs for Internal, Internet, France Connect, and RIE. A 'Description' section follows, along with 'Information Métier' including functional and technical owners. A 'Notice' section provides instructions on how to generate an Access Token. At the bottom, there is a 'Set Request Header' section with 'Authorization : Bearer' and an 'Access Token' input field. The main content area shows a list of endpoints under the heading 'Impôt sur le revenu (IR)', with two GET requests visible: one for '/spi/{spi}/situations/ir/assiettes/annrev/{annrev}' and another for '/situations/ir/assiettes/annrev/{annrev}'. A 'Swagger (/swagger.json)' link is also present.

Détail de l'API Impôt Particulier



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- L'onglet « Aperçu » permet d'afficher une description de l'API ainsi que ses URL d'accès et les personnes à contacter en cas de besoin d'assistance.

Endpoints de Production et Bac à sable

Interne DGFiP URLs:

https://10.156.14.25:8243/impotparticulier/1.0

Internet URLs:

https://10.156.14.31:8243/impotparticulier/1.0

France Connect URLs:

https://10.156.14.34:8243/impotparticulier/1.0

RIE URLs:

https://test:8243/impotparticulier/1.0

Description

Liste des Ressources offertes par l'APIADONIS

Information Métier

**Propriétaire Fonctionnel** : moa\_apim [moa@apim.com]

**Propriétaire Technique** : moe\_apim [moe@apim.com]

Partager

Email

### Contenu de l'onglet "Aperçu"

- L'onglet « Console de l'API » présente les différentes ressources mises à dispositions par l'API ainsi que leur documentation. Il est possible d'exporter le Swagger de l'API depuis cet écran.

Notice

Veuillez souscrire à l'API pour générer un Access Token. Si vous avez déjà un jeton d'accès, veuillez le fournir ci-dessous.

Set Request Header

Authorization : Bearer

Access Token

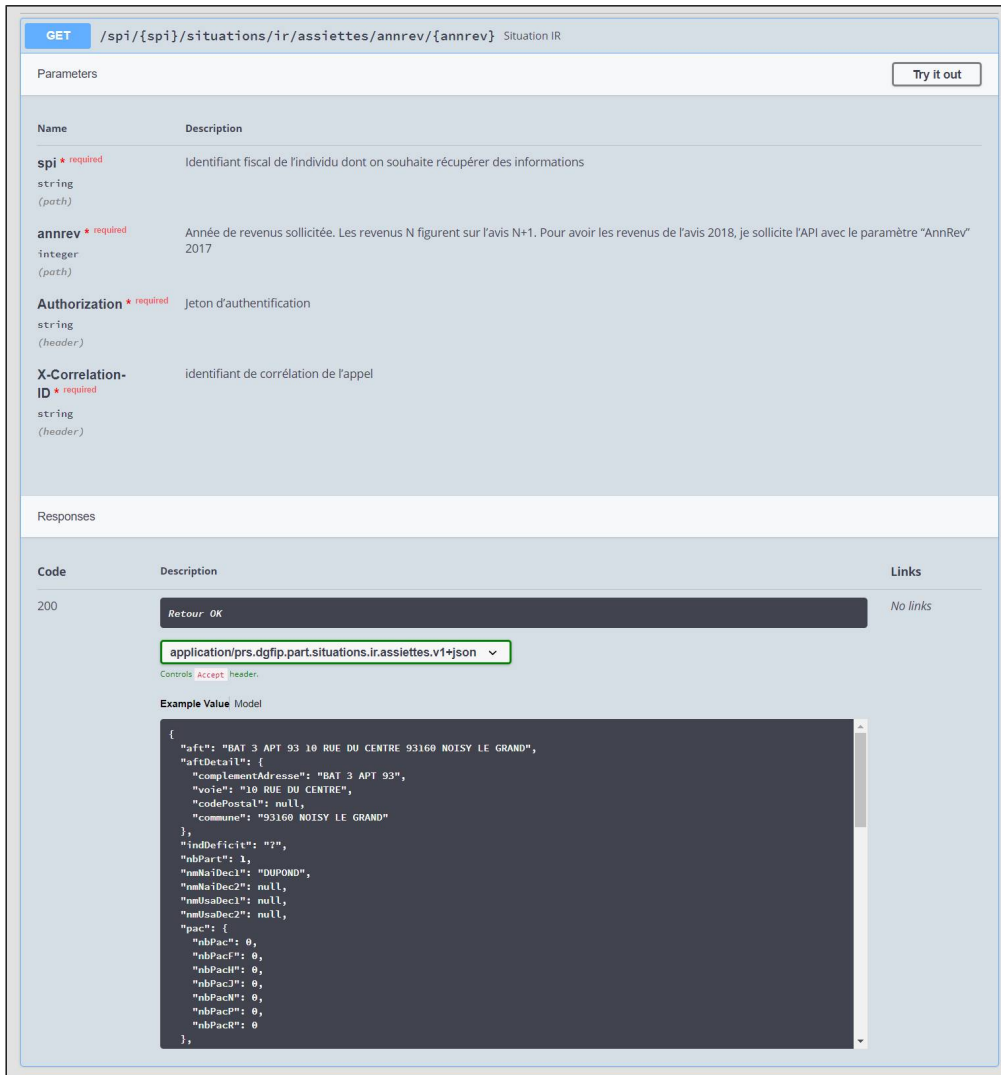
Swagger (/swagger.json)

Impôt sur le revenu (IR)

GET /spi/{spi}/situations/ir/assiettes/annrev/{annrev} Situation IR

GET /situations/ir/assiettes/annrev/{annrev} Situation IR

### Contenu de l'onglet "Console de l'API"



GET /spi/{spi}/situations/ir/assiettes/annrev/{annrev} Situation IR

Parameters Try it out

Name	Description
<b>spi</b> * required string (path)	Identifiant fiscal de l'individu dont on souhaite récupérer des informations
<b>annrev</b> * required integer (path)	Année de revenus sollicitée. Les revenus N figurent sur l'avis N+1. Pour avoir les revenus de l'avis 2018, je sollicite l'API avec le paramètre "AnnRev" 2017
<b>Authorization</b> * required string (header)	Jeton d'authentification
<b>X-Correlation-ID</b> * required string (header)	identifiant de corrélation de l'appel

Responses

Code	Description	Links
200	Retour OK  application/prs.dgfiip.part.situations.ir.assiettes.v1+json <small>Controls: Accept header.</small>  Example Value Model <pre>{   "aft": "BAT 3 APT 93 10 RUE DU CENTRE 93160 NOISY LE GRAND",   "aftDetail": {     "complementAdresse": "BAT 3 APT 93",     "voie": "10 RUE DU CENTRE",     "codePostal": null,     "commune": "93160 NOISY LE GRAND"   },   "ndDeficet": "2",   "nbPart": 1,   "nmNaDec1": "DUPOND",   "nmNaDec2": null,   "nmUsaDec1": null,   "nmUsaDec2": null,   "pac": {     "nbPac": 0,     "nbPacF": 0,     "nbPacM": 0,     "nbPacJ": 0,     "nbPacN": 0,     "nbPacP": 0,     "nbPacR": 0   } }</pre>	No links

Documentation d'une ressource

- L'onglet « Documentation » permet de récupérer les documents mis à disposition par la DGFiP, concernant l'API. Entre autre, il peut s'agir de guide d'utilisation, de jeux de données, de support ou d'exemple de code.



**How To** ▼

Nom	Résumé	
Guide Pratique	Guide d'utilisation de la brique d'API Management DGFiP.	Télécharger

**Samples** ▼

Contenu de l'onglet "Documentation"

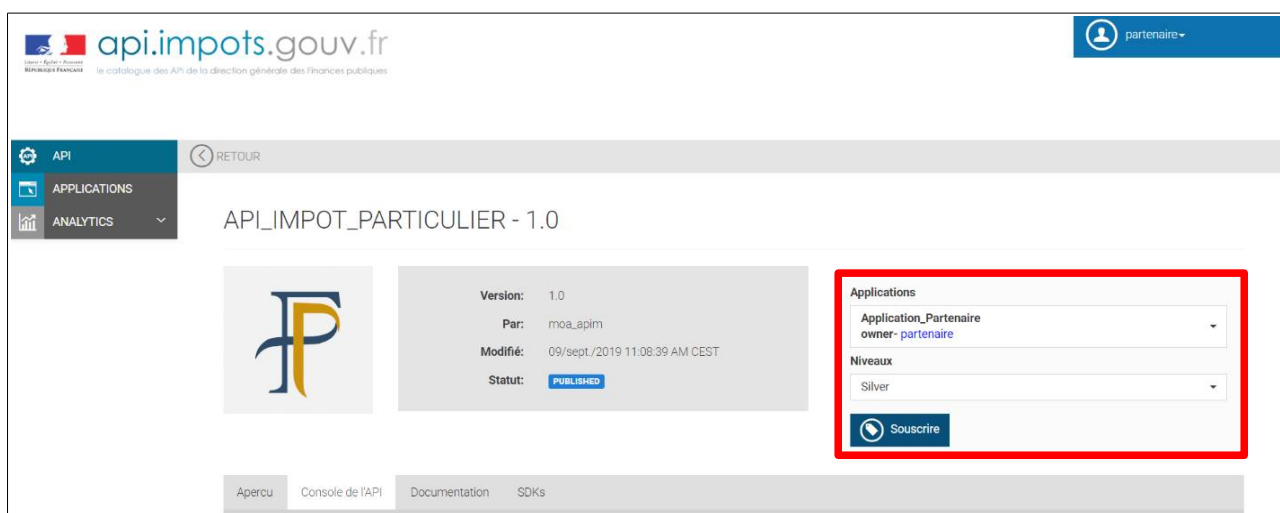
- L'onglet « SDK » permet de récupérer des squelettes d'implémentation d'utilisation de l'API lorsque ceux-ci ont pu être générés.

### 4.3. Souscription à l'API

Le partenaire doit tout d'abord sélectionner une application<sup>2</sup> existante ou créer une nouvelle application à laquelle sera rattachée l'API.

Le partenaire définit ensuite son besoin en termes de nombre d'appels à l'API (niveaux ou quotas). Ce besoin sera par la suite validé par la DGFIP.

Il souscrit enfin à l'API.



*Souscription à l'API Impôt Particulier*

### 4.4. Accès à l'environnement de test de l'API

Lorsque la demande de souscription est pré-validée par la DGFIP, l'environnement de test de l'API est ouvert au partenaire. Cette pré-validation est en grande partie déjà instruite dans le cadre de la procédure d'enrôlement.

Cet environnement de tests permet au partenaire d'effectuer des tests de bout en bout en appelant l'API et en exploitant sa réponse. Il n'a pas vocation à se substituer aux tests à mener par le partenaire pour valider le fonctionnement de son téléservice.

Les données exposées par l'environnement de test sont fictives.

<sup>2</sup> Une application est un regroupement d'API. Les jetons d'authentification générés par l'API Management DGFIP sont rattachés à une application et donc à toutes les API contenues dans l'application.

## 4.5. Validation de la convention

Une convention bi-partite entre le partenaire et la DGFIP formalise les modalités d'échanges de données avec l'API.

Dans le cas des appels France Connect, la DINSIC est associée au conventionnement qui devient alors tri-partite.

## 4.6. Accès à l'environnement de production de l'API

A ce stade, la demande de souscription à l'API est définitivement validée par la DGFIP. Le partenaire peut ainsi accéder à l'environnement de production de l'API et donc aux données de production.

## 4.7. Statuts de la souscription

La liste des API souscrites, ou en cours de souscriptions, se situent dans les « Application » dans l'onglet « Souscriptions ». Chaque API a un statut qui permet de visualiser l'état de la souscription. Les états possibles sont donnés ci-dessous :

Statut de la souscription	Définition
<b>ON_HOLD</b>	En attente de validation de la souscription par la DGFIP
<b>BLOCK</b>	Souscription bloquée pour le bac-à-sable et la production
<b>UNBLOCKED</b>	Souscription validée par la DGFIP. Accès à la production et au bac-à-sable valide
<b>PROD_ONLY_BLOCKED</b>	Accès uniquement au bac-à-sable

## 4.8. Scopes

Plusieurs niveaux et types de scopes existent pour les API de la DGFIP :

- Scopes DGFIP qui restreint l'accès aux ressources des API
- Scopes France Connect qui permettent d'appliquer des restrictions aux données présentes dans une ressource d'une API

Pour illustrer la différence entre les deux types de scopes, l'exemple suivant est proposé : *Dans le cas de l'API Impôt Particulier en mode d'accès France Connect, un partenaire a souscrit à la ressource IR de l'API et il a comme scopes France Connect RFR (Revenu Fiscal de Référence) et NbPart (Nombre de part fiscale). Les scopes qui sont alors utilisés :*

- *Scope DGFIP : RessourceIR → Permet l'accès à la ressource Impôt sur le Revenu de l'API Impôt Particulier*
- *Scopes France Connect : RFR, NbPart → Permet l'accès dans la ressource Impôt sur le Revenu de l'API Impôt Particulier aux données RFR et NbPart (filtres sur les données remontées par la ressource IR)*

## 5. Accès aux API

Ce chapitre décrit les modalités d'appels aux API de la DGFIP :

- Description des modes d'accès ;
- Gestion de l'authentification d'un partenaire ;
- Gestion des quotas.

### 5.1. Points d'accès

Plusieurs points d'accès sont proposés :

- **Internet France Connect** - Ce mode d'accès utilise deux authentifications :
  - Une authentification du partenaire via le jeton d'authentification généré par l'API Management de la DGFIP ;
  - Une authentification de l'utilisateur via le jeton France Connect généré par le fournisseur d'identité utilisé par l'utilisateur.
- **Internet hors France Connect** - L'authentification du partenaire s'effectue via le jeton d'authentification généré par l'API Management de la DGFIP.
- **RIE (Réseau Interministériel de l'État)** – L'authentification du partenaire s'effectue via le jeton d'authentification généré par l'API Management de la DGFIP.
- **Mode d'accès Interne** - Ce mode d'accès n'est pas accessible aux partenaires de la DGFIP.

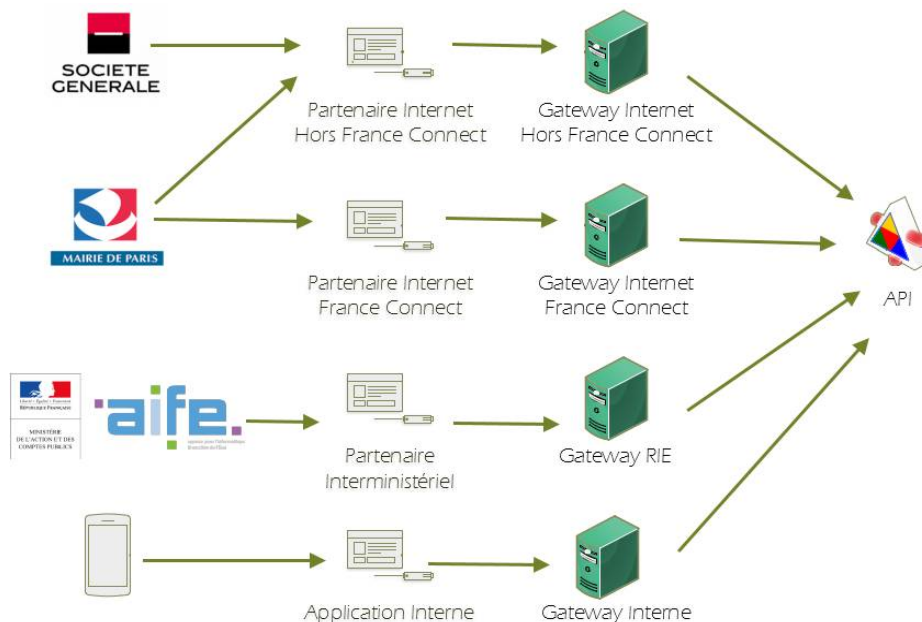


Illustration 4: Schéma illustrant les différents points d'accès à une API

## 5.2. Génération des jetons d'authentification

L'accès à une API s'effectue en appelant l'API a proprement dit et en transmettant un jeton d'authentification généré par l'API Management de la DGFIP.

Sur le Store, le partenaire récupère les clefs de génération des jetons d'authentification. Ces clefs sont propres à une application et à un environnement (production ou bac-à-sable).

Le dispositif de génération de clefs est identique pour les environnements de test et de production de l'API.

### 1ère étape : génération des clefs

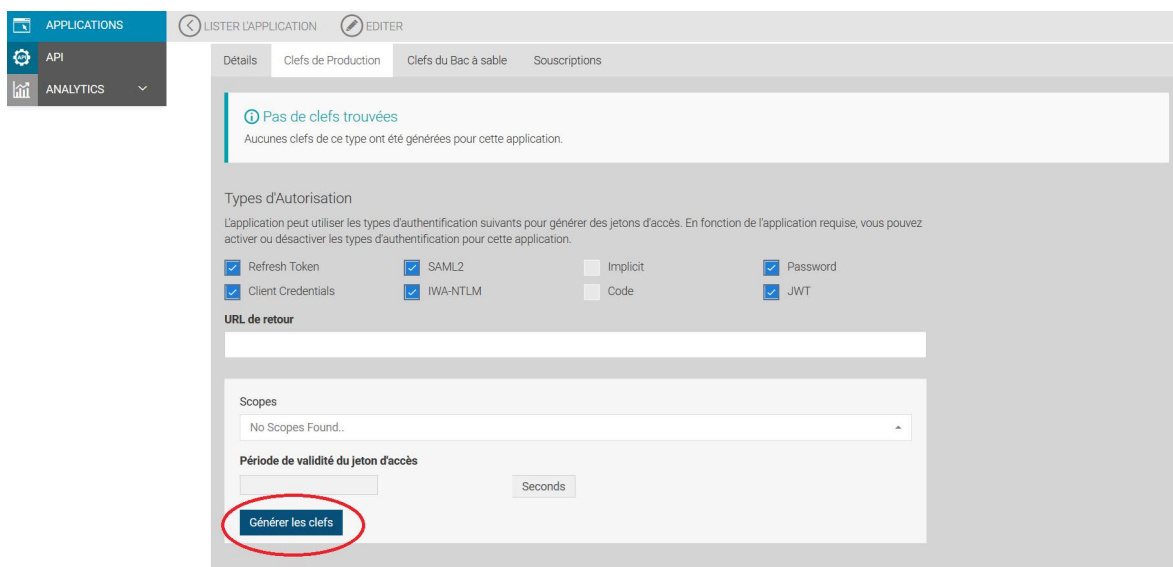


Illustration 5: Génération des clefs sur le Store

### 2ème étape : récupération des clefs

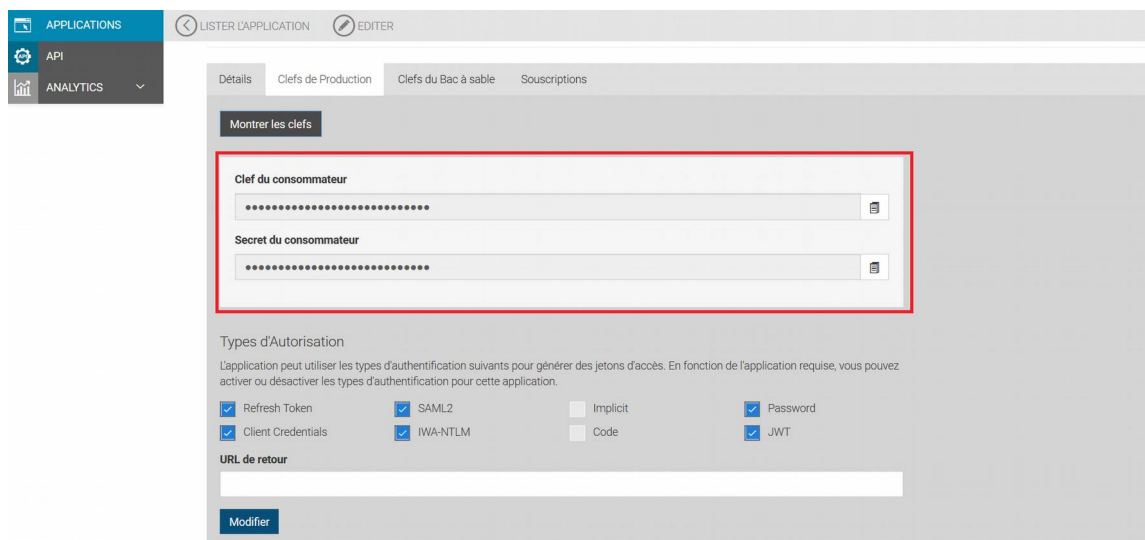


Illustration 6: Récupération des clefs sur le store

### 5.3. Accès hors France Connect

L'accès aux API en mode hors France Connect est disponible sur les points d'accès Internet et RIE.

Le schéma ci-dessous décrit les étapes de l'accès à une API en mode hors France Connect :

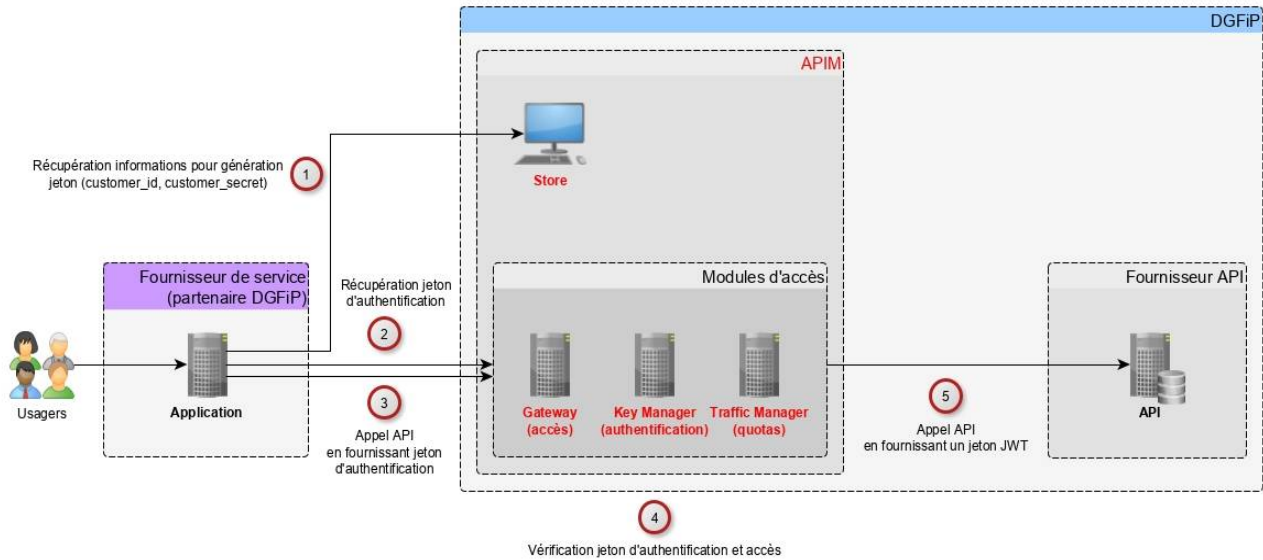


Illustration 7: Cinématique des appels RIE et Internet hors France Connect

Le diagramme de séquence suivant permet de visualiser les flux échangés entre l'application du partenaire et l'API Management de la DGFIP.

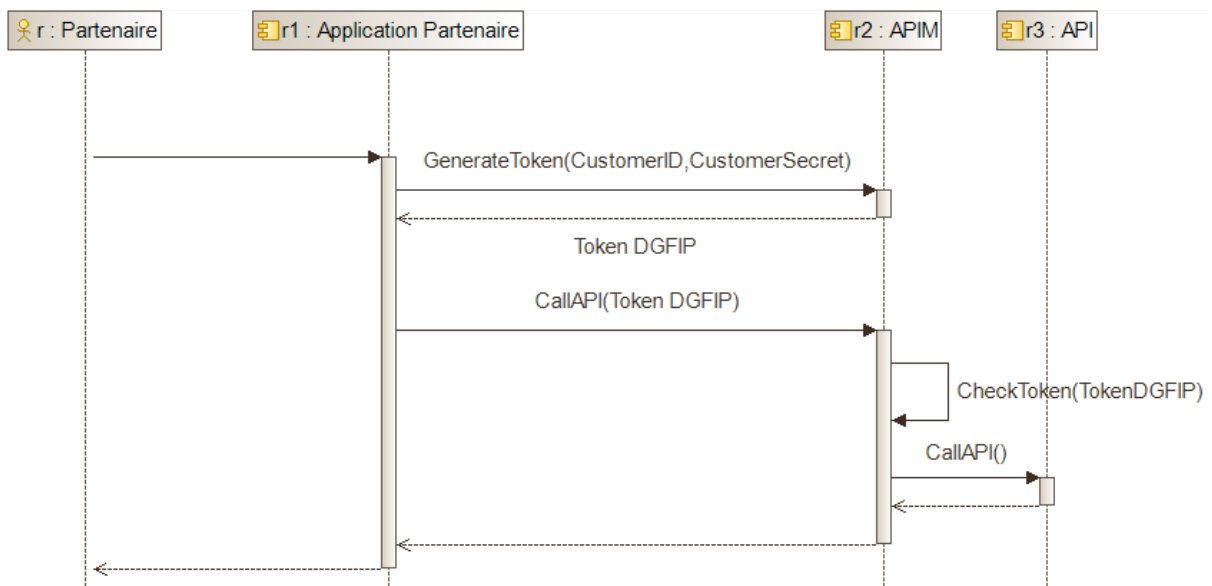


Illustration 8: Diagramme de séquences de l'accès à une API en mode hors France Connect



## 5.4. Accès France Connect

L'accès aux API en mode France Connect est disponible uniquement sur le point d'accès Internet.

Le schéma ci-dessous décrit les étapes de l'accès à une API en mode France Connect :

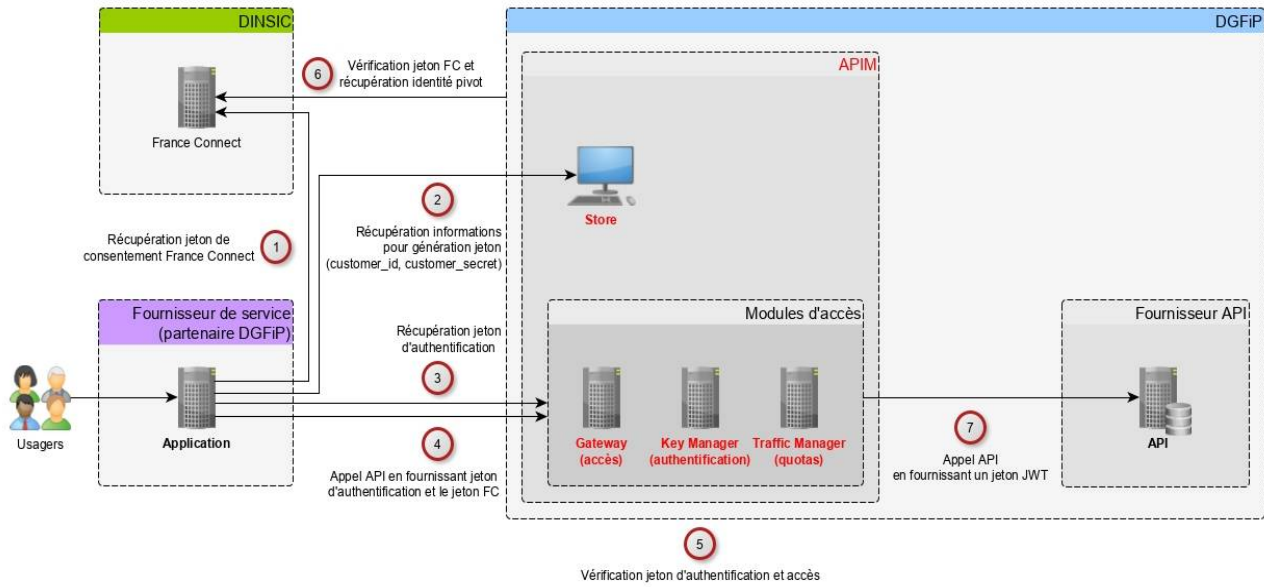


Illustration 9: Cinématique des appels en mode France Connect

Le diagramme de séquence suivant permet de visualiser les flux échangés entre l'application du partenaire, France Connect et l'API Management de la DGFI.

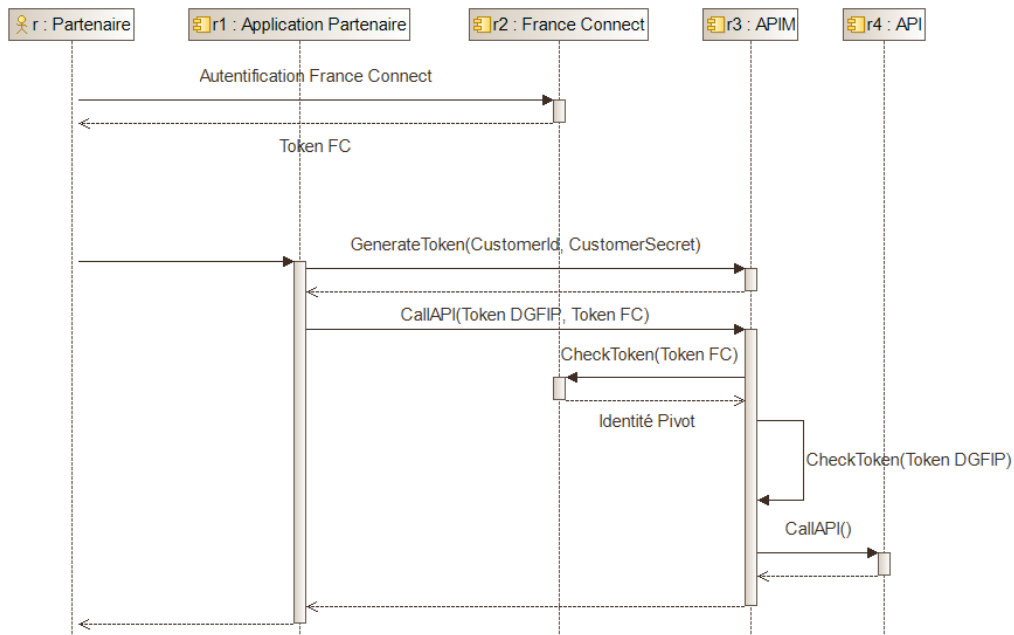


Illustration 10: Diagramme de séquences de l'accès à une API en mode France Connect

En cas d'erreur dans le processus France Connect, l'erreur suivante est remontée :

Code HTTP	Code Erreur	Message	Description
500	900900 900950 à 900979	Unclassified Authentication Failure	Erreurs d'identification de l'utilisateur au niveau de France Connect

## 5.5. Trames des échanges

Il existe 2 types d'échange entre l'application du partenaire et l'API Management DGFIP :

- Génération du jeton d'authentification DGFIP
- Appel à l'API

### a) Génération du jeton d'authentification

Pour générer le jeton d'accès DGFIP, l'application du partenaire doit effectuer une requête avec l'entête HTTP *Authorization* contenant les informations *customer-key:customer-secret* encodées en base64 sur l'URL ainsi que les scopes souscrits (par exemple RessourcelR pour l'API Impôt Particulier).

Les informations *customer-key*, *customer-secret* et les scopes sont accessibles sur le store de la DGFIP dans l'application qui contient l'API souscrite (cf. §5.2).

La commande CURL de génération d'un jeton d'authentification est la suivante :

- **Internet hors France Connect**

```
curl -k -d "grant_type=client_credentials&scope=<scope1> <scope2>" \
-H "Authorization: Basic Base64(consumer-key:consumer-secret)" \
https://gw.impots.gouv.fr/token
```

- **Internet France Connect**

```
curl -k -d "grant_type=client_credentials&scope=<scope1> <scope2>" \
-H "Authorization: Basic Base64(consumer-key:consumer-secret)" \
https://gwfc.impots.gouv.fr/token
```

- **RIE**

```
curl -k -d "grant_type=client_credentials&scope=<scope1> <scope2>" \
-H "Authorization: Basic Base64(consumer-key:consumer-secret)" \
https://gw.dgfip.finances.rie.gouv.fr/token
```

Exemple de requête renseignée :

```
curl -k -d "grant_type=client_credentials&scope=RessourcelR RessourceTHPrincipale" \
-H "Authorization: Basic  
QmFzZTY0KGNvbnN1bWVyLWtleTpb25zdW1lci1zZWNYZXQp" \
https://gw.dgfip.finances.rie.gouv.fr/token
```

Le format de la réponse retournée par la commande CURL est le suivant :

```
{  
  "access_token":"6378f80a-de6c-3551-b57b-a0aeaf07bb36",  
  "scope":"RessourceIR RessourceTHPrincipale am_application_scope",  
  "token_type":"Bearer",  
  "expires_in":3600  
}
```

Le jeton d'authentification correspond au champ « access\_token » et doit être récupéré pour pouvoir appeler l'API de la DGFIP.

**Ce jeton a une durée de validité de 1h.** Il n'est donc pas nécessaire d'appeler le service de génération de jeton à chaque appel d'API.

Si le jeton n'est plus valide, l'appel à l'API retournera une erreur avec le code HTTP **401** et l'erreur **900906**.

Pour forcer la régénération du jeton, il doit au préalable être invalidé et ensuite recréé.

Pour révoquer un jeton, le service « revoke » est appelé avec le jeton à révoquer :

```
curl -k -d "token=6378f80a-de6c-3551-b57b-a0aeaf07bb36" \  
  -H "Authorization: Basic <base64 encoded (customer-key:customer-secret de  
l'application)>" \  
  https://gw.dgfip.finances.rie.gouv.fr/revoke
```

Une fois le jeton révoqué, l'appel à la génération du jeton permet d'en obtenir un nouveau.

## b) Appel à l'API

Les URL d'appel à l'API sont fournies sur le store de la DGFIP. Quatre URL peuvent être disponibles :

- Une URL d'accès Internet
- Une URL d'accès Internet avec une authentification France Connect
- Une URL d'accès RIE
- Une URL d'accès interne à la DGFIP (non ouvert aux partenaires)

Les API affichent uniquement les URL sur lesquelles elles sont déployées.



Illustration 11: Endpoints de l'API sur le Store

Les URL et le Swagger des ressources exposées sont disponibles en sélectionnant l'onglet « Console de l'API ».



Illustration 12: URL des ressources / Swagger

Le corps de la requête et de la réponse de l'API sont décrits dans le Swagger qui est fourni sur le store de la DGFIP.

Les entêtes HTTP à renseigner obligatoirement pour tous les appels aux API de la DGFIP sont les suivants (les valeurs sont des exemples) :

**X-Correlation-ID:** 5cd294ac-7898-4f1b-94f0-8546ff6fd194  
**Authorization:** Bearer 6378f80a-de6c-3551-b57b-a0aeaf07bb36  
**X-FranceConnect-OAuth:** d8136ba2-daf2-349c-bfd2-d9c3114251bf

L'entête **X-FranceConnect-OAuth** est à renseigner uniquement dans le cadre d'un appel en mode France Connect.

L'entête **X-Correlation-ID** doit être au format **UUID** et **unique** à chaque appel à l'APIM.

## 5.6. Gestion des quotas

Deux types de quotas sont appliqués par la DGFIP :

- **Un quota d'accès spécifique** à chaque partenaire (qui est demandé par le partenaire à chaque souscription et validé par la DGFIP).
- **Un quota global** qui est défini par la DGFIP pour protéger l'API d'une sur-sollicitation.

Dans le cas nominal, les quotas ne sont pas atteints :

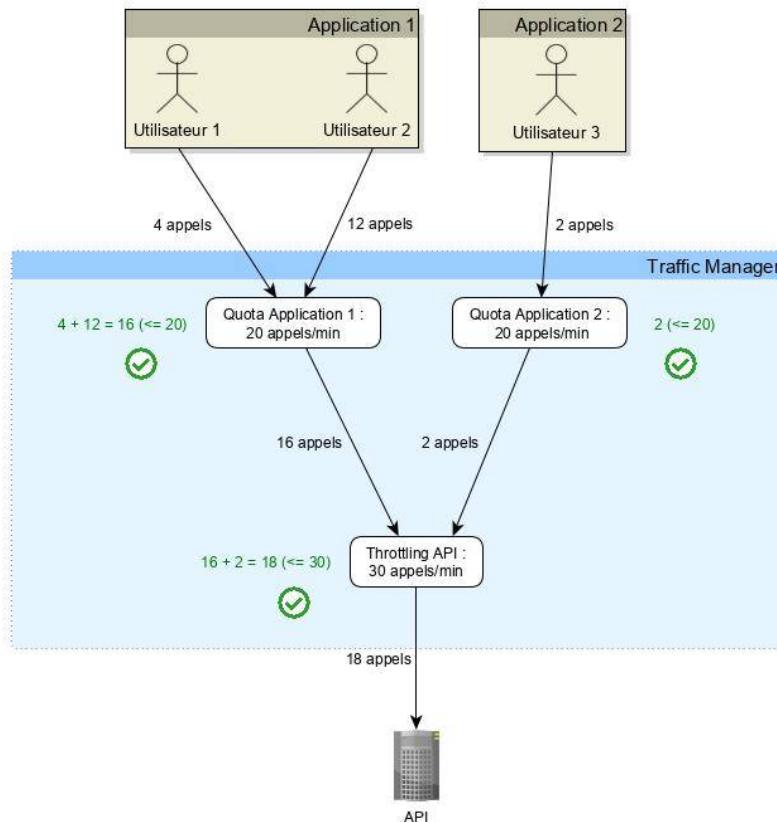


Illustration 13: Quotas - Cas nominal



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Dans le cas où le partenaire dépasse son quota, les appels rejetés sont les derniers reçus par l'APIM :

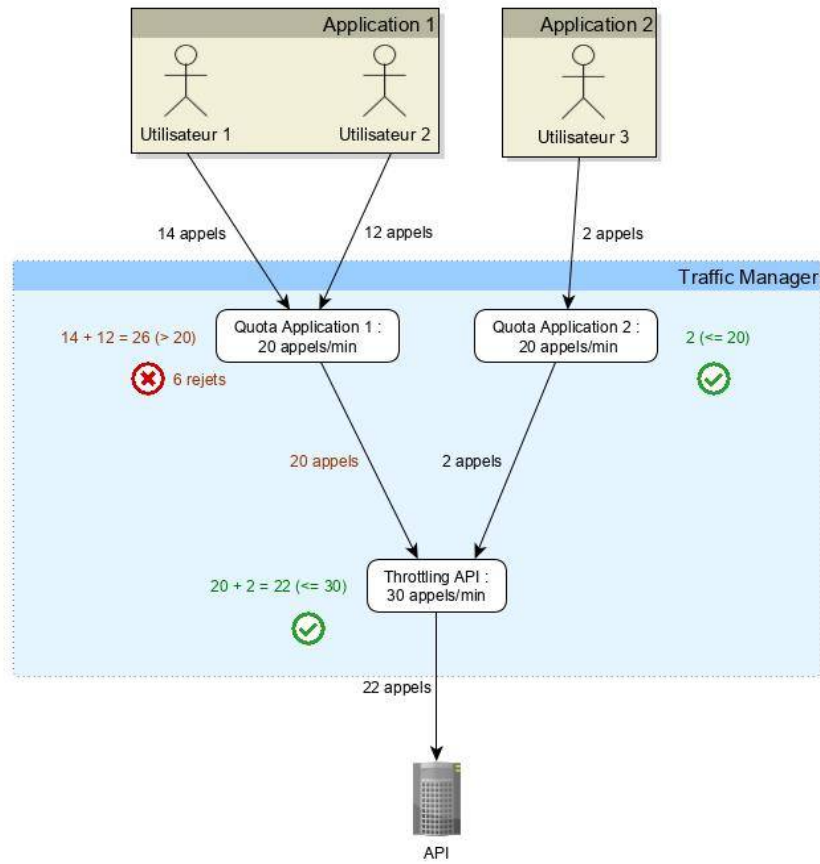


Illustration 14: Quotas - Cas de dépassement du quota spécifique

Dans le cas où le quota global de l'API est atteint, les appels rejetés sont les derniers appels reçus par l'APIM :

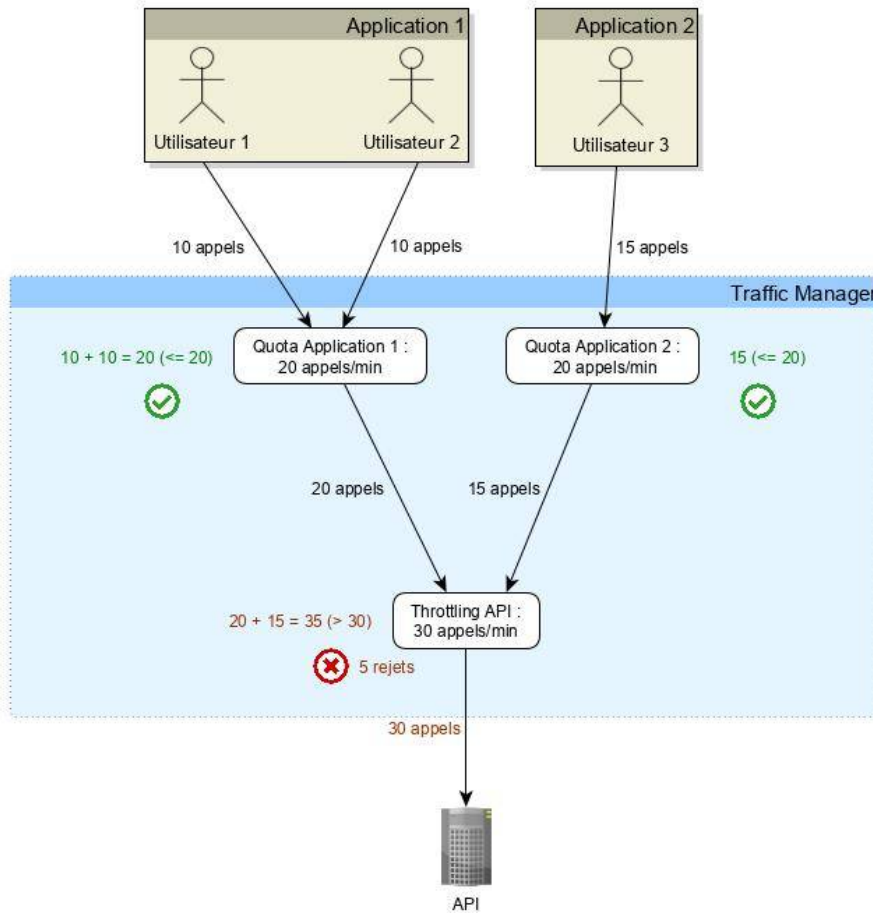


Illustration 15: Quotas - Cas de dépassement du quota global

## 6. Gestion des erreurs

### 6.1. Format des erreurs

Les erreurs retournées par l'APIM et les API respectent le format suivant :

```
{
  erreur {
    code: 101504,
    message: Connection Timeout,
    horodatage: 2019-03-21T10:00:00+01:00
  }
}
```

En cas d'échange avec le support de la DGFIP, il est demandé de fournir le message d'erreur et l'identifiant **X-Correlation-ID**.

### 6.2. Tableau des erreurs

Le tableau suivant décrit les erreurs renvoyées par l'API Management de la DGFIP. Pour consulter les erreurs propres à l'API, le partenaire doit se référer à la documentation de chaque API disponible sur le Store.

Code HTTP	Code Erreur	Message	Description
400	102511	Incomplete payload	Le corps du message de la requête est incomplet.
401	900907	The requested API is temporarily blocked	Le partenaire demandant l'accès à l'API est bloqué temporairement.
401	900901	Invalid credentials	Le token utilisé est invalide.
401	900902	Missing credentials	L'entête Authorization n'est pas renseigné.
401	900905	Incorrect access token type is provided	Le type de jeton (token) utilisé n'est pas le bon. La DGFIP n'autorise l'utilisation que du token au format Bearer.
401	900909	The subscription to the API is inactive	La souscription à l'API n'a pas été approuvée par la DGFIP.
403	900906	No matching resource found in the API for the given request	La ressource demandée n'existe pas.
403	900910	The access token does not allow you to access the requested resource	Le partenaire n'est pas autorisé à appeler cette ressource.





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Code HTTP	Code Erreur	Message	Description
403	900908	Resource forbidden	Le partenaire n'a pas accès à cette ressource de l'API.
404	404	Not Found	L'API n'existe pas.
429	900805	Message blocked	Le partenaire demandant l'accès à l'API est bloqué.
429	900803	Application level throttle out	La limite d'utilisation de l'API, qui est allouée au partenaire par la DGFIP, a été atteinte.
429	900802	Resource level throttle out	La limite d'utilisation de la ressource par le partenaire a été atteinte.
429	900806	Custom policy throttled out	Des règles spécifiques ont été mises en œuvre pour limiter les requêtes d'accès à cette API.
429	900804	Subscription level throttled out	La limite d'utilisation de l'API, qui est allouée au partenaire par la DGFIP, a été atteinte.
429	900807	Message throttled out	La limite d'utilisation de l'API, qui est allouée au partenaire par la DGFIP, a été atteinte.
429	900800	Message throttled out	La limite d'utilisation de l'API, qui est allouée au partenaire par la DGFIP, a été atteinte.
500	900900	Unclassified authentication failure	Erreur d'authentification. Dans le cas de France Connect, l'erreur porte sur l'identification de l'utilisateur.
401	900950 à 900979		
503	900801	Hard limit exceeded	L'API est trop sollicitée, la limite d'utilisation globale est atteinte.
503	700700	API blocked	L'API est bloquée temporairement par la DGFIP.



## 7. Support

L'adresse courriel ci-dessous est mise à disposition des fournisseurs de service utilisant une API de la DGFIP pour toute demande de support, de renseignement ou de souscription.

[bureau.capusagers-apimanagement@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:bureau.capusagers-apimanagement@dgfip.finances.gouv.fr)